

# CONGRÈS EUROPÉEN DE DROIT DE LA CONSOMMATION

## 27 et 28 février 2025 - Montpellier

**Association Internationale de Droit de la Consommation**



**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
CONSUMER LAW**  
L'Association Internationale de Droit de la Consommation

L'Association Internationale de Droit de la Consommation est née de la volonté de créer des liens en développant une réflexion et des actions de recherche communes sur l'évolution des rapports de consommation et leur formalisation juridique dans différentes régions du monde. La coopération entre institutions, universités, organisations

de consommateurs et experts est souhaitée en vue de permettre et encourager la recherche et l'enseignement relevant du droit de la consommation.

L'association a fait le choix d'organiser à Montpellier les jeudi 27 et vendredi 28 février 2025 un congrès régional européen pour permettre aux spécialistes de la matière de présenter leurs travaux, échanger sur le futur du droit de la consommation et rendre hommage au Professeur Jean Calais Auloy qui fut professeur à l'Université de Montpellier où il créa l'équipe spécialisée en la matière.

### APPEL À CONTRIBUTIONS

**Deux thématiques seront spécifiquement étudiées et un temps sera consacré à des sujets librement proposés par les intervenants. Une référence aux travaux du Professeur Jean Calais Auloy sera appréciée.**

#### Jeudi 27 février - matin

##### L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

La relation de consommation est par nature une relation déséquilibrée, entre un sachant et un profane, un professionnel dont les intérêts économiques justifient des efforts et un consommateur contraint par sa moindre connaissance ou ses besoins immédiats, ses pulsions etc.

L'information du consommateur sur ses droits est pourtant une question essentielle pour assurer l'effectivité du droit de la consommation : en la matière les moyens employés sont multiples et les canaux de diffusion divers : codification, sites Internet, consultations d'associations de consommateurs, explications par les pouvoirs publics, médiation des représentants de professionnels etc.

#### Jeudi 27 février - après-midi

##### LES NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION ET LES PRATIQUES COMMERCIALES ABUSIVES

En raison de l'apparition de nouvelles technologies notamment, de nouveaux modes de consommation apparaissent, qu'ils soient à l'initiative des consommateurs, des pouvoirs publics ou des professionnels. Ces nouvelles offres peuvent provoquer de nouvelles pratiques, parfois déloyales, parfois difficiles à comprendre, pour lesquelles le droit commun de la consommation peut, ou non, se révéler efficace pour réguler le marché et protéger les consommateurs.

#### Vendredi 28 février - matin

##### INTERVENTIONS LIBRES ET PRÉSENTATIONS DES TRAVAUX DES ATELIERS

Le vendredi matin sera consacré aux présentations libres et aux annonces institutionnelles de l'association et de l'Université de Montpellier. Jeunes chercheurs et chercheurs confirmés auront l'occasion d'y présenter également les résultats de leurs recherches et des ateliers qui se tiendront en même temps que le congrès.

## Comment répondre à l'appel à propositions ?

La proposition de communications doit comprendre le nom du/des auteur(s) et leur institution et/ou laboratoire de rattachement, leur(s) adresse(s) postale(s) et électronique(s). Les contributions peuvent être en anglais ou en français. La proposition doit inclure un résumé ainsi qu'un titre provisoire. Le résumé, en français ou en anglais, comprendra 1000 caractères environ. Elle devra préciser si le participant souhaite uniquement participer aux actes du congrès ou s'il interviendra pendant le congrès pour présenter son intervention.

Les déplacements et hébergements ne peuvent être pris en charge mais l'organisation proposera des tarifs préférentiels aux participants et auditeurs.

## CALENDRIER

Les propositions de communication sont à envoyer au plus tard le **04 octobre 2024** en fichier attaché par courrier électronique à l'adresse :

[licem@umontpellier.fr](mailto:licem@umontpellier.fr)

La sélection des propositions sera opérée en fonction d'exigences de rigueur scientifique et des critères ci-dessus exposés, et le programme définitif sera diffusé dans le courant du mois d'octobre 2024. Les participants sélectionnés seront avertis dans le courant du mois de septembre 2024.

Le congrès se tiendra **les jeudi 27 et vendredi 28 février 2025**

Un dîner de gala sera organisé le **jeudi 27** au soir

Un après-midi culturel sera organisé le **vendredi 28** après-midi.

Le congrès se tiendra à la [Faculté de Droit et de Science politique](#) de l'Université de Montpellier

LABORATOIRE INNOVATION COMMUNICATION et MARCHÉ – LICeM

*Équipe de droit de la consommation*

Faculté de Droit et de Science politique

Bat. 2, 14 rue Cardinal de Cabrières - 34060 MONTPELLIER

<https://licem.umontpellier.fr/>



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
CONSUMER LAW

L'Association Internationale de Droit de la Consommation



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER



LICeM

Laboratoire Innovation, Communication et Marché

